



Association déclarée selon la loi de 1901  
Siège social : 35 rue Léon Fontaine 78500 Sartrouville  
Tél : 01 39 15 32 21 e-mail : arqm@wanadoo.fr

## Janvier Février 2008 Bulletin N°44

### EDITORIAL

Les membres du Conseil de l'Association présentent leurs meilleurs vœux à tous les adhérents et lecteurs de ce bulletin.

Pour 2008, nous aurions souhaité ne vous annoncer que de bonnes nouvelles. Malheureusement c'est avec une mauvaise que nous commençons l'année. Il s'agit de la suppression programmée de la liaison SNCF avec Paris Saint-Lazare aux heures creuses en semaine. L'augmentation de la fréquence des RER A ne compensera pas cette perte de lien et de liberté de choix qui faisait partie des points forts de notre commune. Une pétition est proposée pour manifester notre mécontentement et demander l'étude de solutions alternatives.

Il y a aussi de bonnes nouvelles en ce début d'année. En voici quelques-unes. Il est désormais plus facile et plus sûr de cheminer à pied dans le quartier, suite à la rénovation de plusieurs trottoirs. Cela va dans le bon sens, au moment où les pouvoirs publics nous incitent à laisser notre voiture au garage chaque fois que possible, pour faire des économies et préserver l'environnement.

L'autre bonne nouvelle, c'est l'ouverture prochaine 24h sur 24 des urgences à l'hôpital des courses à Maisons-Laffitte, en vous souhaitant toutefois d'y avoir recours le moins possible...

Bonne lecture à toutes et à tous.

### AGENDA 2008

Voici quelques dates à retenir :

- Samedi 19 janvier après-midi : visite de l'Assemblée Nationale (voir ci-après).
- Dimanche 18 mai matin: sortie vélo
- Samedi 31 mai matin: nettoyage des berges de Seine
- Samedi 14 juin en soirée: fête de quartier
- Samedi 11 octobre : assemblée générale annuelle

### DISPARITION

Nous avons appris avec tristesse le décès de M. Emile Cousin, demeurant 15 rue Léon Fontaine, dans sa 83<sup>ème</sup> année. Au nom de l'Association, nous présentons nos condoléances à son épouse, Mme Madeleine Cousin.

### ADHESIONS

Le nombre d'adhésions au titre de 2007 s'élève à 149, contre 156 en 2006. Nous avons enregistré 140 ré-adhésions et 9 adhésions nouvelles. Il y a 16 non-renouvellements, dont 9 hors quartier qui ont rejoint la nouvelle association La Vaudoire Debussy. A « périmètre » identique, le bilan est donc satisfaisant (+2 adhésions).

La campagne de ré-adhésions pour 2008 sera lancée courant janvier. Chacun d'entre vous recevra un appel de cotisation (6 euros par famille - montant inchangé).

Merci de votre fidélité.

### DELEGUES DE RUE

Le poste de délégué de rue est proposé en priorité à des riverains en activité, volontaires pour s'investir dans l'Association, ayant toutefois un temps limité à y consacrer. Plusieurs rues restent à pourvoir, notamment la rue Henri Dunant, la rue Jean Racine, la rue du Palis. Les volontaires sont les bienvenus.

### VISITE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Comme vous le savez, la visite prévue en novembre a été annulée en raison des grèves SNCF. Une nouvelle visite vous est proposée le samedi 19 janvier à 14h40. Le nombre de places étant limité, merci de vous inscrire dès que possible auprès de l'Association.

### LIAISON SNCF AVEC PARIS SAINT-LAZARE

A compter de février 2008, il y aura davantage de RER A vers La Défense et Cergy, mais la liaison avec Saint-Lazare sera supprimée en heures creuses en semaine. Les trains bleus en provenance de la gare Saint Lazare auront pour terminus Nanterre Université et ne desserviront plus les gares de la Boucle et Maisons-Laffitte comme actuellement. En conséquence, de 10 heures à 17 heures, il sera désormais bien plus difficile de rejoindre Nanterre-Université et toutes les gares jusqu'à Paris Saint-Lazare. Pour atteindre ces destinations, il faudra prendre le RER A jusqu'à Nanterre Préfecture, emprunter la correspondance et prendre le RER A en sens inverse (branche St Germain) jusqu'à Nanterre Université. Si l'on souhaite continuer vers La Garenne Colombes et autres gares vers Paris Saint Lazare, il faudra changer à nouveau à Nanterre Université pour prendre une rame SNCF. Les temps de parcours théoriques seront très

sensiblement augmentés, sans parler des aléas et complications liés aux correspondances. Bien évidemment, les mêmes difficultés attendront les usagers circulant en sens inverse, de Saint-Lazare à Nanterre Université en direction de Houilles-Carières, Sartrouville et Maisons-Laffitte.

### De nombreux usagers pénalisés

Ce dossier d'importance intercommunale est suivi dans le cadre du CADEB, Collectif d'environnement, auquel notre Association est affiliée. Le CADEB a été reçu au STIF (autorité organisatrice des transports en Ile de France). La décision a été confirmée. Le Collectif a déclaré apprécier l'action de la Région et du STIF pour développer les transports en commun. En revanche, le CADEB n'accepte pas que la réorganisation du RER A s'effectue au détriment de milliers d'autres usagers : étudiants de l'Université de Nanterre, salariés en horaires décalés ou à temps partiel, patients de la clinique Charlebourg à La Garenne-Colombes, personnes âgées en transit par Saint-Lazare, etc.

### Une pétition pour se faire entendre

C'est pour se faire entendre dans ce dossier que le CADEB a lancé une pétition, avec le soutien de toutes les villes de la Boucle de Seine (Carières sur Seine, Chatou, Croissy, Houilles, Le Vésinet, Montesson, Sartrouville) et de Maisons-Laffitte, ainsi que de l'Association des Usagers des Transports et de l'Union Régionale Ile de France Environnement.

Beaucoup de riverains ont déjà signé la pétition. Vous pouvez encore le faire en vous adressant à l'un des membres du Conseil ou chez les commerçants participants. Vous pouvez aussi signer par Internet sur le site du CADEB : [www.cadeb.org](http://www.cadeb.org).

Une campagne de recueil de signatures est prévue en janvier. A Sartrouville, elle aura lieu du lundi 14 au dimanche 20 janvier. Dans notre quartier, la pétition sera proposée à la gare du lundi 14 au jeudi 17, ainsi que sur les marchés du vendredi 18 sur la place des Fusillés et du dimanche 20 à Debussy. Si vous avez un peu de temps disponible, vous pouvez vous joindre aux équipes pour assurer quelques créneaux horaires. Faites-vous connaître auprès de l'Association..

## **LES URGENCES A MAISONS-LAFFITTE**

Des urgences ouvertes 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 toute l'année, c'est ce que va offrir prochainement le Centre Hospitalier des Courses (CHC) à Maisons-Laffitte.

Décidée début 2007 par l'Agence Régionale d'Hospitalisation d'Ile de France, l'ouverture effective du service d'urgences a nécessité des travaux d'aménagement des locaux qui sont terminés à ce jour. Il faut toutefois attendre le passage de la commission de sécurité communale et de conformité de la DDASS. L'ouverture effective est prévue pour début février, après recrutement des personnels médicaux urgentistes nécessaires, dont plusieurs médecins.

Nous ne pouvons que nous féliciter de cette amélioration de l'offre de soins, souhaitée par les habitants - début 2003, une pétition associative avait recueilli près de 6000 signatures - et réclamée fermement par le député-maire de Maisons-Laffitte, M. Jacques Myard.

## **REUNION DE QUARTIER**

La réunion annuelle de quartier s'est tenue le 17 novembre dernier avec la participation d'une quarantaine de riverains. Le Président de l'Association, Jean-Claude Parisot, remercie M. Pierre Fond, Maire de Sartrouville, M. Colonges, maire adjoint, et M. G. Kermarrec, Directeur Général des services techniques, d'avoir accepté l'invitation. M. A. de Lacoste Lareymondie, maire adjoint, est absent excusé. M. Patrick Dujardin, Président du Vieux Pays, Mme Sandrine Féron, Présidente de La Vaudoire/Debussy, et Mme Odile Argo, proviseur du Lycée Jules Verne, nous font l'honneur de leur présence.

### Activité de l'Association

La réunion commence par une présentation des activités de l'Association, grâce à un support audiovisuel réalisé par G. Ribaut avec des photos de R. Korkos.

Le Président rappelle les priorités de l'Association, provenant des réponses fournies par les riverains dans le questionnaire :

- les trottoirs
- la poste (distribution – attente)
- la circulation dans le quartier
- l'ouverture d'une librairie.

### Réfection des trottoirs

Avant d'entamer le débat avec M. le Maire, J-C Druelle, Vice Président, nous fait une présentation sur les projets de réfection des trottoirs, suite à un dossier remis au service technique de la municipalité.

M. Kermarrec, Directeur Général des Services Techniques, le remercie pour le travail accompli et présente le programme des réfections. Un plan du quartier faisant apparaître les travaux prévus et le calendrier est remis à l'Association.

Le Président exprime sa satisfaction sur ce dossier, tant dans la méthode que dans les résultats.

Quant à la rue Jean Nicolle, une étude est en cours afin de définir un aménagement de sécurité en 2008, notamment à l'intersection avec la rue de la Constituante.

### Intervention de M. le Maire

Après avoir présenté les élus et représentants municipaux présents, M. le Maire commence son intervention en répondant à plusieurs des questions posées par écrit par les riverains (1), puis un dialogue s'engage avec l'assistance. En voici un résumé.

- **Manager de ville** : Le recrutement de cette personne a eu lieu et son activité débutera le 3 décembre. Sa mission sera double. Experte dans le domaine commercial, elle devra favoriser la transmission d'activités, de « bouche » notamment, et faciliter l'accueil de nouvelles enseignes de proximité.

### **- Les déchets canins**

Des sachets en plastique sont mis à disposition à la Mairie et dans différents points de la ville. Pour l'instant le résultat de l'opération semble positif.

(1) Dès réception, l'Association communiquera aux riverains les réponses à leurs questions qui n'ont pu être traitées au cours de la réunion.

### - Le pont SNCF

Des propositions sont à l'étude en vue de l'habillage du pont SNCF près de la gare.

### - Avenue Roger Salengro

Cette artère – face à la Mairie- sera réaménagée dans le cadre de la réhabilitation de l'axe Stalingrad – République – Jaurès. Les travaux de la rue de Stalingrad sont bien avancés. L'avenue de la République sera traitée en 2008-2009 et l'avenue Jean Jaurès en 2009-2010.

### - La crèche

Elle est en cours de construction, rue Louise Michel. Pour l'instant le calendrier des travaux est respecté et l'ouverture est programmée pour février 2008.

### - Voie nouvelle RD 121

Ce projet important pour la ville sera réalisé par le Conseil Général qui a voté les crédits nécessaires. L'enquête publique a reçu un avis favorable sans réserves. Les travaux commenceront début 2009. Ils dureront 4 ans, avec une mise en service prévue en 2012-2013.

### - Jardins familiaux

Les terrains en friches – dans le quartier de l'Union – seront aménagés dès 2008. Une piste cyclable sera créée.

### - Le Plateau

Le projet de rénovation urbaine se poursuit. Ce grand projet a un coût : 169 M euros échelonnés sur 6 ans. A ce jour, trois tours dans le quartier des Indes sont quasiment vides et les habitants relogés. Ces tours seront détruites en 2008/2009.

### - La piscine

La Municipalité a fait l'acquisition d'un terrain situé face à la piscine existante, pour construire une nouvelle piscine en remplacement de l'ancienne.

Le dossier est en cours. Il est à noter la participation financière du Conseil Général dans cette opération. La dimension du (ou des) bassin n'est pas choisie : 50 m, 25m, ou 33 m. La Municipalité propose de mettre en place un groupe de travail, auquel Christian Condom sera invité à participer.

### - L'église St PAUL

La Municipalité a acheté cet espace proche du centre commercial Debussy afin d'y faire des salles de réunion et d'exposition.

### - L'église St MARTIN

Ce site classé fera l'objet un réaménagement complet de l'intérieur.

Début des travaux : janvier 2008

### - La digue de Sartrouville

La consolidation est faite. Pour poursuivre les travaux d'aménagement, il faut attendre la subvention de l'Etat, qui tarde à venir, car « l'Etat n'a plus d'argent ! »

### - Avenue FOCH

L'entretien de cet axe appartient aux propriétaires puisqu'il s'agit d'une voie privée.

Néanmoins, le service de la voirie peut apporter une aide ponctuelle au nettoyage.

Si toutefois, les riverains souhaitent mettre des panneaux d'interdiction, l'achat leur en revient mais la pose peut se faire par les services techniques.

### - Liaison SNCF avec Paris Saint Lazare

En mai 2007, la ville a adressé un courrier à M. Jean-Paul Huchon pour lui demander de maintenir cette liaison en

semaine en heures creuses malgré l'augmentation du trafic RER A. La ville soutient la pétition associative du CADEB.

### - Lycée privé.

Sur l'ancien terrain de la THOMSON sera construit un lycée privé qui accueillera 600 élèves. L'accès s'effectuera par la route de la Frette. La zone inondable en bordure de Seine sera aménagée en espace vert.

### - Espace territorial

Il accueillera des assistances sociales départementales. La construction du bâtiment situé rue de la Constituante, face au lycée Jules Verne, commencera en janvier 2008.

### - La Poste

Il y a de réels problèmes de distribution du courrier. Les horaires de levée du courrier (dernière levée à 14h30) paraissent parfois incohérents.

Un riverain fait remarquer que le problème est identique à Maisons-Laffitte.

### - Divers

Un riverain demande l'installation d'une poubelle à l'angle des rues Buffon/Dunant.

Un habitant de la résidence Phèdre remercie les services techniques municipaux pour les aménagements de chaussée réalisés en bonne coordination.

M. Gratot invite les riverains à soutenir le cross organisé par les élèves du collège L. Paulhan le 23 novembre en versant 1 euro par km couru. La recette sera versée aux sinistrés des incendies en Grèce.

Le Président remercie M. le Maire, les élus présents et les participants pour cette réunion .

## RUE JEAN NICOLLE

Les projets de sécurisation de cette rue ont fait l'objet de débats avec les riverains et entre membres du Conseil après la réunion de quartier.

L'unanimité se dégage pour faire quelque chose. Chacun s'accorde sur la nécessité de mieux protéger les piétons sur les trottoirs et aux intersections, de faciliter leur cheminement en luttant contre le stationnement sauvage, d'améliorer la visibilité aux carrefours, de réduire la vitesse des véhicules.

Le débat porte sur les moyens, notamment pour apaiser la circulation et discipliner les conducteurs. Les ralentisseurs n'apparaissent pas comme l'unique solution et toutes les techniques alternatives sont à étudier.

Pour en savoir plus, vous pouvez visiter le site Internet du Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables : <http://www.certu.fr/>

## LES TROTTOIRS DU QUARTIER

Une part importante des travaux de réfections annoncés lors de la réunion de quartier a déjà été exécuté (inclus la remise à niveau des affaissements de chaussée) :

- rue Jean Racine, le long des « Demeures de Seine,
- rue Jean Nicolle (côté pair) /quai, au Stop, visibilité assurée vers le pont S.N.C.F.,
- rue de la Constituante, 4 tronçons de grande longueur ( 3 x impair - 1 x pair),
- rue Henri Dunant, 4 tronçons de grande longueur ( 2 x pair – 2 x pair).

D'autres interventions sont déjà tracées au sol :

- rue du Palis,
- avenue Roger Salengro,
- rue Cuvier,
- rue Buffon,

Nous continuons à suivre ce dossier pour 2008.

## **HISTOIRE DU QUARTIER : LE GENERAL DEMONT**

*Après avoir donné son nom à une rue du quartier – entre la Mairie et la Poste - le Général Demont a désormais sa stèle. Françoise Denais nous dit pourquoi.*

### **Un enfant « presque » du quartier (\*)**

Le 28 Novembre dernier, a été inaugurée au cimetière du Père Lachaise à Paris, dans le carré des généraux, près de Masséna une stèle à la mémoire de Joseph Laurent Demont, général de l'Empire, né à Sartrouville le 28 Septembre 1747. Cette cérémonie put avoir lieu grâce à la ténacité de Bernard Jérôme, membre de l'Association des Amis de l'Histoire de Sartrouville, qui, après maintes démarches, reçut l'appui total de la Ville de Sartrouville et d'associations telle que l'Association pour la conservation des Monuments napoléoniens. Mais qui était donc Joseph Laurent Demont qui servit la France pendant plus de 50 ans ? Cédons la plume à Bernard Jérôme (*extrait du texte lu au cours de la cérémonie*).

### **Suisse mais Sartrouillois à part entière.**

C'est le 28 septembre 1747, que naît Joseph Laurent. S'il naît à Sartrouville, c'est qu'une compagnie du régiment des gardes suisses, la Compagnie de Salis, dont les hommes sont principalement originaires des Grisons, y était logée chez l'habitant, soit environ 100 hommes. Ces soldats vivaient au milieu des villageois, et certains firent souche en épousant des filles du pays. C'est ainsi qu'un certain Joseph Marie Demont, sergent d'affaire à la compagnie de Salis arriva à Sartrouville vers 1735. Il avait environ 20 ans et se maria en 1745 avec une jeune fille née à Sartrouville, Marie Elisabeth Imhoff.

Joseph Laurent Demont est totalement Suisse par son père, originaire de Villa en pays Grisons. Parmi ses ancêtres, nombreux sont ceux qui ont servi le roi de France et en particulier dans les gardes suisses du roi. C'est une lignée noble, seigneurs de Löwenberg, dont les traces remontent jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle. Suisse, il l'est également par sa mère Marie Elisabeth Imhoff, fille et petite fille de gardes suisses. Ses parents se sont totalement intégrés à la population du village, s'y mariant, donnant naissance à huit petits sartrouillois et y trouvant leur dernière demeure.. Tous ont été parrains et marraines, témoins aux mariages et aux sépultures tant de compatriotes suisses que de villageois.

\*-l'emplacement exact de sa maison natale reste à définir actuellement, rue de l'Eglise ou même La Vaudoire, où son parrain était laboureur –

Joseph Laurent passa à Sartrouville les six premières années de sa vie. Deux actes de baptêmes l'indiquent comme parrain assisté de son père alors qu'il n'avait que 4 et 5 ans. En 1752, un cousin de son père, l'emmène au pays de ses ancêtres à Disentis, pour lui donner une éducation de qualité dans différentes institutions religieuses du canton ( mathématiques, sciences, musique, langues ) Il revenait sans doute périodiquement à Sartrouville.

Ses études terminées, il rentre en France et le 1<sup>er</sup> janvier 1764 il débute sa carrière militaire en intégrant, à 17 ans, le régiment d'infanterie suisse de Waldner.

Son attachement à son village natal était bien réel et il le marqua par des retours au village à des moments difficiles de sa vie militaire et à la fin de sa vie.. Sa mère qui vécut à Sartrouville jusqu'à sa mort en 1815 à 95 ans, était l'occasion d'y venir pour la visiter. Enfin, en 1821, il fit don aux pauvres de Sartrouville, en commun avec sa sœur épouse de François Foubert, d'une rente qui lui venait de ses parents.

L'état de service de Joseph Laurent Demont est impressionnant et nous n'en donnerons que les grandes lignes :

-Enrôlé en 1764, capitaine en 1785, chevalier de l'ordre royal et militaire de St Louis en 1791. Licencié en 1792 en même temps que son régiment, il reprend du service la même année dans l'armée du Rhin. En 1793, il est nommé adjudant-général, chef de bataillon, par les représentants du peuple près l'armée du Rhin, confirmé en 1794 Il est chef de bataillon dans cette même armée, puis c'est l'armée d'Allemagne, d'Helvétie, d'Angleterre pour se retrouver en 1798 à l'armée d'Helvétie comme général de brigade. Il vécut sans doute des jours difficiles lorsqu'il dut pénétrer en pays Grisons à la tête de ses troupes....Nommé dans l'Ordre de la Légion d'Honneur le 11 décembre 1803 par le premier Consul.

Il participa à la bataille d'Austerlitz avec le 3<sup>e</sup> corps de la Grande Armée le 2 Décembre 1805 et y fut gravement blessé au bras gauche. Général de division le 21 décembre 1805, il vint en convalescence à Sartrouville où il fut dignement fêté par ses amis (dont Charles Guy Dufresnay).

Nommé sénateur en 1806, il obtint en 1807 à 60 ans, une solde de retraite et est fait comte d'Empire en 1808. En 1809, c'est l'Armée d'Allemagne et il est quelque temps gouverneur de la Haute-Autriche. Fait Pair de France en juin 1814 par le roi Louis XVIII, il fit malheureusement partie en 1815, de ceux qui, lors de son procès, votèrent la mort du maréchal Ney. Son nom figure sur le pilier est de l'Arc de Triomphe.

Il mourut le 8 mai 1826, à 79 ans et fut inhumé au cimetière du Père-Lachaise. Resté célibataire, sans descendance, sa tombe ne fut pas entretenue : elle serait aujourd'hui disparue si un arbre protecteur n'avait poussé à cet endroit et fait ainsi respecter le site par les autorités parisiennes. Il nous appartenait de pérenniser ce lieu de mémoire et nous sommes heureux qu'avec l'aide de tous, cela soit devenu une réalité.

*Bulletin rédigé par l'Association, le 20 décembre 2007*